

# OPTIMAL VING TSUN (ASVTKF) – CONTRAT D'ADHESION 2025/2026

Tél : 0645669199 / optimalvingtsun@gmail.com

Nom.....Prénom.....  
Date de naissance.....  
N°/Rue.....  
Code postal.....Ville.....  
Tél.....Courriel.....

Par la signature du présent contrat, l'intéressé devient membre de l'association « Optimal Ving Tsun » afin de pouvoir participer aux cours, stages, formations et examens dispensés au sein de la dite association.

Une cotisation annuelle est perçue à chaque début de saison. Cette somme comprend la licence fédérale, une assurance responsabilité civile et individuelle d'accident et la cotisation annuelle à l'association.

Le dit contrat ne sera validé et délivré à l'adhérent qu'après délivrance d'un certificat médical annuel déclarant apte l'adhérent à la pratique des arts martiaux.

Le soussigné adhère à l'association « Optimal Ving Tsun » pour la durée d'une saison d'enseignement qui commencera le ..... et qui s'achèvera le 30 juin 202...

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> Adhésion à l'association + de 18 ans | 20 euros  |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à l'association - de 18 ans | 10 euros  |
| <input type="checkbox"/> Participation aux cours              | 230 euros |
| <input type="checkbox"/> T-Shirt de l'école                   | 10 euros  |
| <b>TOTAL</b>                                                  |           |

**Pour les conditions de paiement de la cotisation, se référer au règlement intérieur, rubrique « conditions de règlement ».**

Le soussigné s'acquitte de la somme de.....euros payée par :

☐ Espèces

☐ Chèque(s) à débiter aux dates suivantes : ...../...../..... ...../...../..... ...../...../..... ...../...../.....

**Toute année débutée est due en totalité.** Cependant l'association peut accorder la résiliation d'un contrat pour cas de force majeure (dont elle reste seule juge), si la demande lui est faite par lettre recommandée explicative accompagnée d'un justificatif (certificat médical, ordre de mutation etc.)

Le remboursement s'effectuera sur la base de 80% des sommes restantes, dues en date de la réception de la lettre (tout mois commencé est dû en totalité).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Fait à Saint Etienne en deux exemplaires, le .....202.....

Le Président

L'adhérent